

**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 27 Avril 2024

Compte-rendu de la Réunion, en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Jeudi 11 Avril 2024 à 14 heures 30

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : CANTIELLO Raffaèle avec procuration à SGARRONI Alain à partir de 16 heures, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc, Charles PACCINO avec procuration à HAMES Nicole à partir de 16 heures.

Élu absent : CHENET Florian.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Compte de Gestion et Compte Administratif 2023 ; Budget Communal 2024 ; Vote des taux d'imposition 2024 ; École d'ASCROS et RPI ; Commerces communaux ; Appartements communaux ; Ressources humaines (emploi handicapée) ; Communication : (DICRIM, RGPD, Portail REAAM, la Fibre, Facebook) ; Centre de Gestion de A-M (Convention Santé/Prévoyance) ; Travaux communaux : Chemin de Cassias, Rue de l'Ancien Presbytère, Mur de l'école, Travaux ISATIS,... ; Prévention – Sécurité : DICRIM, PCS, liaison satellitaire, Signalisation routière, Sécurité Incendie ; Requêtes : Mme Armelle COUPRY – Mme Charlène CANESTRIER ; SIVOM de Rourebel : dissolution ; CDOS : Ascros - Terre de Jeux (soutien aux JO 2024) ; Ferme Thérapeutique d'ASCROS, et association partenaire ISATIS ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 15 heures :

Compte-rendu de la séance du 9 décembre 2023 :

Remarque de Mme Nicole HAMES concernant la Déclaration de Travaux de M. et Mme GIOVANNESCHI « Pompe à chaleur installée sur le domaine communal » → Certificat de non opposition émis par les services de la DDTM des A-M, conforme → RAS.

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

1) Compte de Gestion et Compte Administratif 2023 (M14) :

- Fonctionnement :

Dépenses : 256 731,38 euros ;

Recettes : 396 463,73 euros avec un excédent reporté de 97 721,27 euros.

- Investissement :

Dépenses 292 050,92 euros ;

Recettes : 369 118,33 euros, avec un déficit de 237 818,99 euros (dont 6 732,58 euros de Restes à Recouvrer du budget M49).

- Total cumulé :

Dépenses : 786 601,29 euros ;

Recettes : 863 303,33 euros.

Le Compte Administratif 2023 est en totale concordance avec le Compte de Gestion de M. le Responsable du SGC PLAN DU VAR.

Vote : Pour, à l'unanimité

2) Budget communal 2024 (M57) :

- Équilibre de Fonctionnement :

Dépenses / Recettes à 503 033,48 euros, avec un excédent reporté de 76 702,04 euros, sans augmentation des taux d'imposition communaux ;

- Équilibre d'Investissement :

Dépenses / Recettes à 971 537,74 euros, dont un déficit de 160 751,58 euros.

-Total du Budget en équilibre : 1 474 571,22 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

3) Taux d'imposition locaux 2024 :

Pas d'augmentation d'impôts pour l'année 2024, maintien des taux actuels et taux d'imposition sur les résidences secondaires (THRS) ;

Taux d'imposition Taxe Foncière Bâtie (TF B) : 18,17 %

Taux d'imposition Taxe Foncières non Bâtie (TF NB) : 29,97 %

Taux d'imposition Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 12,35 %

Vote : Pour, à l'unanimité

4) École d'ASCROS et RPI :

- Effectif de la prochaine rentrée 2024 / 2025 :

ASCROS : 13 élèves ;

LA PENNE : 10 élèves.

- Carte postale reçue des enfants de l'école d'ASCROS en classe pédagogique au PRADET (83).

- Présentation du projet « Flamme Olympique » → passage à VALBERG le 18 juin 2024. Grande banderole offerte à la commune d'ASCROS par M. le Président Charles Ange GINESY, au Palais des Rois Sardes lors de la cérémonie officielle des villages labellisés et où ASCROS a été labellisé « Terre de Jeux 2024 » en soutien aux JO 2024 de PARIS. Cette banderole est coloriée par les enfants de l'école d'ASCROS.

- Appellation de l'école d'ASCROS « Césaire AUBÉ » en hommage à Césaire AUBÉ, enfant de la commune, fusillé à Saint Julien du Verdon le 11 juin 1944. Ce nommage a été validé par le Président de la CCAA de Puget-Théniers, Monsieur Charles Ange GINESY. Inauguration à étudier avec le service du protocole du Conseil Départemental 06 pour une cérémonie officielle à l'occasion de la Fête Patronale.

5) Commerces communaux :

RAS.

6) Appartements communaux :

Transformation de l'appartement communal 2031 (rez-de-jardin – Rourebel) en gîte pour des locations saisonnières.

Travaux en attente de la visite de Mme Patricia THIBAUT – Direction des « Gîtes de France ».

7) Ressources Humaines (emploi handicapé) :

- Emploi de Mme Emma AUTHIÉ → suit son cours, M. le Maire étant en relation étroite avec son éducatrice.

-Mission « InSite » dans le cadre du Service Civique :

Thème de la mission : Solidarité, Culture et Loisirs, Mémoire et Citoyenneté, Lien Social.

Mission basée sur le volontariat d'un jeune, avec immersion au cœur d'un village pendant 6 mois, porteuse de projets culturels, environnementaux et/ou sociaux.

Obligation communale : mise à disposition d'un logement gratuitement pour le volontaire.

Versement d'une indemnité de 496,00 euros par mois par l'État, au volontaire.

Accompagnement tout au long de la mission par les équipes InSite et les acteurs locaux (2 tuteurs).

Une convention sera établie entre la commune d'ASCROS et InSite pour cette mission.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Remplacement de l'agent d'entretien communal, Mme Charlène CANESTRIER pendant son arrêt maladie :

Mme Nacera OUJJA, domiciliée 9 rue des Fuents – Hameau de Rourebel – 06260 ASCROS est embauchée du 15 avril 2024 au 14 juin 2024, pour une durée de 3 heures hebdomadaires, pour exécuter l'entretien des bâtiments communaux (Mairie et autres).

Vote : Pour, à l'unanimité

8) Communication :

- DICRIM ; feuillet mis à disposition des habitants.

Mise à jour des risques majeurs : moyens d'alerte et consignes de sécurité.

- RGDP : Règlement (européen) général de protection des données, en accompagnement avec la CNIL. Formation en Mairie pour les élus et agents, sensibilisation sur la protection des données personnelles à protéger.

- Portail REAAM : portail d'information dédié aux populations rattachées à la Régie des Eaux Alpes d'Azur Mercantour. Site : <https://www.ream.fr>

- Site d'ASCROS : Refonte du site Internet officiel.

Mise à jour des informations diffusées par la Mairie, actions reprises par Mme Martine RAYBAUD.

- La Fibre : Actuellement seul l'opérateur SFR peut équiper les foyers de La Fibre. L'opérateur ORANGE est en attente de la fin des travaux de liaison et raccordement (secteur ROQUESTERON dont dépend la commune d'ASCROS).

- FACEBOOK : Ajourné. Pas d'actualité pour l'instant.

9) Centre de Gestion des A-M

- Convention de participation 2025 / 2030 pour la protection sociale complémentaire des agents :

Mandat au CDG 06 pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu de l'accord du 11/07/2023 portant réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique.

Mandat au CDG 06 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance pour la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque santé.

Vote : Pour, à l'unanimité

10) Travaux communaux :

- Chemin de Cassias :

Rénovation de la partie haute, et commencement de l'assainissement collectif.

Subvention demandée → Région : 21 735,00 euros.

- Rue de l'Ancien Presbytère :

Rénovation complète.

Subventions demandées → DETR : 48 000,00 euros et Conseil Départemental : 16 000,00 euros.

- Mur de la deuxième cour de l'école – Réseaux et Voirie :

Subvention départementale demandée : 110 000,00 euros.

- Travaux Ferme Thérapeutique - 2^{ème} tranche :

Subvention départementale demandée : 105 174,00 euros.

- Mur du Cimetière, Mise hors d'eau toiture corps de ferme de Fuont de la Vie, reconstruction d'un ponceau :

Subventions demandées → Grand FRAT Région PACA : 50% et Département des A-M : 30% .

Vote : Pour, à l'unanimité

- Matériel du PCS, Sécurité Incendie, Sécurité Routière et sécurisation des voies communales :

Subvention régionale demandée → Petit FRAT : 15 000,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

11) Prévention - Sécurité :

- Liaison satellitaire pour la Mairie d'ASCROS :

Achat d'un téléphone satellitaire par la commune permettant une liaison et connexion téléphonique ou Internet, avec boîte aux lettres électronique et ligne fixe, ininterrompue en cas de catastrophe majeure.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Sécurité Incendie :

Mise en place d'une Commission Citoyenne de Sécurité, en partenariat avec les Pompiers, afin de répertorier et entretenir le matériel incendie dont les hydrants (mégaphone, lits pliants, couverture de survie...). Cette commission comprend également, la sécurité routière avec les panneaux indicateurs et la sécurisation des voies piétonnes.

Monsieur Vincent GIOBERGIA, Maire, est nommé Président, Monsieur Alain SGARRONI, Premier Adjoint est nommé membre titulaire.

Nomination de deux membres référents volontaires au sein de la population :

M. Henri PEDRAZZI et M. Marc RAYBAUD.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Vidéo-protection :

Création d'un syndicat départemental mixte de supervision par le Conseil Départemental 06 dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Cette structure couvre les territoires en zone de Gendarmerie et s'appuie sur les infrastructures existantes permettant une homogénéisation en réduisant les coûts pour les communes. Ce centre est positionné au Centre Administratif de NICE. Possibilité pour les communes rurales ou EPCI d'adhérer à ce centre dont les statuts ont été votés le 12/02/2024.

Une convention avec l'État établira les modalités de transmission des images diffusées au sein de ce centre au profit des forces de sécurité de l'État (Gendarmerie Nationale).

Vote : Pour, à l'unanimité

12) Requêtes :

- Mme Armelle COUPRY :

Doléances concernant des chutes de pierres provenant du rocher surplombant sa propriété.

Après renseignement pris en Mairie, Mme COUPRY adressera un courrier aux propriétaires privés concernés.

- Mme Charène CANESTRIER :

Demande d'un point d'Éclairage Public devant sa propriété Quartier Les Chals (relance) → cette demande est déjà répertoriée dans le prochain programme d'Éclairage Public.

13) SIVOM de Rourebel : dissolution :

Plus aucune compétence appartenant au syndicat depuis le 01/01/2020. Conditions de dissolution du syndicat avec répartition de l'actif et du passif. Restitution du solde des restes à recouvrer par clé de répartition à chaque commune rattachée, déjà transmise au SCG de Plan du Var.

Demande adressée à M. le Préfet des A-M par chacune des communes (Ascros, La Penne, Saint Antonin) afin qu'il prononce la dissolution du syndicat conformément à l'article 5212-33 du code général des collectivités.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Réparation de la piste d'accès à la station de pompage du Moulin de Rourebel par les services d'ENEDIS. Suite à des travaux d'enfouissement par tranchée, la remise en état n'avait pas été effectuée correctement par l'entreprise mandatée.

Demander des précisions sur les matériaux et moyens employés.

Cette demande sera adressée à l'interlocutrice privilégiée d'ENEDIS pour la commune d'ASCROS.

14) CDOS : Terre de Jeux (soutien de la Commune d'ASCROS aux JO 2024) :

Passage de la flamme olympique à la station de VALBERG, le 18 juin 2024.

15) Ferme Thérapeutique d'ASCROS et association partenaire :

Vu dans la rubrique « Travaux communaux ».

16) Divers :

- Les services de LA POSTE ont mis à disposition du public, dans la salle de la Mairie, un îlot informatique afin de permettre à la population d'accéder aux techniques et documents administratifs en ligne.

- Recensement de la population légale par l'INSEE : 178 habitants en 2021 pour la commune d'ASCROS.

Nouveau recensement de la population prévu en 2025, pour la commune d'ASCROS.

- Élections Européennes : scrutin le 9 juin 2024.

- Demande de M. François-Xavier CUVELIER la possibilité de créer un gîte-observatoire, et recherche un lieu ou un terrain constructible sur la commune d'ASCROS → visite des bâtisses communales à Fuont de la Vie.

Projet inscrit dans les objectifs de préservation et valorisation des patrimoines célestes, dans le cadre de la RICE et de la stratégie Espace Valléen, portés par la CCAA de Puget-Théniers.

Après recherche, aucun site n'est adapté à la demande.

- Demande de réinstaller un jeu de boules pérenne sur la Place pour la saison estivale et recouvert le reste de l'année : non retenu.

Subventions communales

- UNC :

Union des Anciens Combattants de Roquesteron

Subvention de fonctionnement de 50,00 euros pour l'année 2024.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Collège Auguste Blanqui de Puget-Théniers :
Séjour pédagogique des élèves de 3^{ème} à Toulouse en novembre 2024, coût prévisionnel du voyage par famille, avec hébergement : 310,00 euros.
Élève concernée, Melle Ina PAGANETTI.
Participation de la commune d'ASCROS : 100,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

- AFSEP :
Association Française des Sclérosés en Plaque
Subvention de fonctionnement de 50,00 euros pour l'année 2024.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Amicale des Sapeurs Forestiers de Roquesteron :
Subvention de fonctionnement de 50,00 euros pour l'année 2024.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Les Chats Pugétois :
Subvention de fonctionnement de 50,00 euros pour l'année 2024.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Santé Plus Estéron – MSP de ROQUESTERON :
Subvention de fonctionnement demandée et basée sur la population légale, soit 2 euros par habitants. 178 habitants x 2 = 356,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Association « Bulle d'Aires » :
Subvention de fonctionnement pour le Centre Socioculturel de Roquesteron, 50,00 euros pour l'année 2024.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Remerciement de M. Christophe ALLGEYER, Directeur de Course, Commissaire Général Adjoint de l'Automobile Club de MONACO, pour le passage du Rallye Monte-Carlo Historique sur la commune d'ASCROS.

La commune souhaite faire renouveler cette épreuve (Rallye Historique) sur son territoire.

- Installation de trois barrettes sur le panneau d'information positionné au Pont Charles Albert – Commune de Gillette, indiquant les coordonnées des trois restaurants installés sur la commune, La Table du Rousset, le Bar-Restaurant d'ASCROS, la Pizzeria le Jardin, comme pour plusieurs villages de la vallée.

Réalisation à l'initiative de Mme la Sénatrice, Madame Patricia DEMAS et de la Métropole Nice Côte d'Azur.

- Présentation de la peluche mascotte Terre de Jeux 2024, par M. le Maire.

- Présentation par M. le Maire d'un ouvrage édité par la CCAA de Puget-Théniers, recensant tous les villages de la communauté, illustré de jolies photos et retraçant l'histoire de chaque village.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 18 heures 30, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**

